

Initiatives ministérielles

Pour en revenir à l'autre programme, la première étape consistait, comme je l'ai dit tantôt, à protéger les terres. Cela n'a pas été facile. Il y a eu des manifestations et des assemblées houleuses. Je me souviens, en particulier, d'une marche devant le Parlement provincial, qui avait été organisée par les dirigeants de la Fédération des agriculteurs de la Colombie-Britannique. Le premier ministre était sorti parler aux manifestants. Il a parlé, mais il n'a pas été écouté, jusqu'à ce qu'il invite les organisateurs de la manifestation à venir dans son bureau lui dire ce qu'ils voulaient: pas parler contre le programme relatif aux terres de culture, mais plutôt des moyens de permettre aux agriculteurs de gagner leur vie à cultiver la terre au lieu de la vendre, ainsi que de leur permettre de l'exploiter et de la mettre en valeur.

Il les a reçus dans son bureau et a offert de payer une somme équivalente à celle qu'ils étaient prêts à verser pour obtenir les services d'experts-conseils, jusqu'à concurrence de 50 000 \$, afin qu'ils puissent présenter leurs programmes. Le Comité permanent de l'agriculture de l'époque fut invité, ou autorisé si vous voulez, à voyager et à écouter les agriculteurs de toute la Colombie-Britannique, un peu comme notre ministre a écouté les agriculteurs et leurs organisations. Nous avons fait la même chose.

En plus de cela, mon ministère, comme celui du ministre j'en suis sûr, travaillait à un programme que nous avons proposé comme filet de sécurité. Il n'y a rien là d'inhabituel. Il fut l'objet de nombreuses critiques.

Les gens parlent de subventions, mais je n'ai jamais été aussi d'accord avec quelqu'un que je l'ai été avec le ministre de l'Agriculture de l'époque, Eugene Whelan, qui disait à chaque réunion: «Ce ne sont pas les agriculteurs que nous subventionnons, ce sont les consommateurs, et cela parce que les gouvernements ne sont pas prêts à faire payer aux consommateurs le prix véritable des produits agricoles.» Ce serait politiquement impopulaire. Donc, on subventionne les consommateurs. Bien sûr, on paye l'agriculteur parfois, mais pas toujours. Nous sommes en concurrence avec d'autres nations qui versent des subventions importantes à leurs agriculteurs ou aux collectivités, et nous devons faire la même chose. Il n'y a pas moyen d'y échapper. Nous subventionnons le prix des denrées alimentaires pour que les consommateurs ne paient pas leur coût réel.

Le programme d'assurance-chômage est un filet de sécurité pour une grande partie de la population. Il n'y a pas de doute là-dessus. De nombreux membres de professions libérales, les médecins par exemple, concluent

des contrats avec les gouvernements provinciaux. Ces contrats leur assurent un bon filet de sécurité.

Depuis des décennies, les agriculteurs ont un filet de sécurité qui existe toujours, le Programme d'assurance-récolte. C'est un bon programme. Il aide à les protéger de ce que l'on appelle des catastrophes naturelles. Nous venons d'avoir une tempête de neige en Colombie-Britannique. Elle a commencé le 1^{er} ou le 2 mars. Je ne sais pas si c'est naturel ou non, mais c'est certainement une manifestation de la nature.

Il n'y a jamais eu un programme unique qui couvrirait tous les problèmes, et c'est ce que le projet de loi C-98 essaie de faire—réunir tous les programmes en un seul. C'est certainement la voie que je voulais suivre, et si j'avais encore été ministre de l'Agriculture après les élections, c'est ce que j'aurais cherché à faire, tout réunir en un seul programme.

Comme je l'ai dit plus tôt, je souscris entièrement aux principes qui figurent à la page 3. Ce sont les principes qui m'ont guidé lorsque nous avons présenté le programme d'assurance des revenus agricoles en Colombie-Britannique. Il y en avait cependant un de plus dont je parlerai un peu plus tard.

Pour en revenir à notre programme d'assurance des revenus agricoles et le comparer à ce que le ministre propose, je dirais que nous avons eu des négociations avec la Fédération de l'agriculture de la province, qui représentait la grande majorité des agriculteurs. En Colombie-Britannique, le Syndicat national des cultivateurs n'était important que dans le nord-est de la province où l'on cultive des céréales, mais pas dans la région de Creston qui est pourtant céréalière également. Dans le nord-est, il était bien représenté et nous étions prêts à négocier avec lui, mais cela ne s'est pas réalisé pendant que j'étais là. Nous avons élaboré un contrat principal, un contrat sur le coût de production. C'est ainsi que nous avons perçu la chose. Nous avons mis au point les détails qui s'appliqueraient à l'ensemble du secteur agricole. Par la suite, il revenait à chaque groupe de producteurs de venir nous dire s'ils voulaient participer ou non au programme. Ils en avaient le choix. Ils sont venus un à un et ont dit qu'ils voulaient y participer. Le contrat principal avait été négocié—franchement, avec beaucoup de mal—avec la Fédération de l'agriculture au nom de tous les producteurs, puis avec les représentants du secteur. Le premier groupe à vouloir participer a été celui des producteurs laitiers et le deuxième, je crois, celui des producteurs de fruits. Les producteurs laitiers sont arrivés avant même que nous n'organisions le programme.